



Vent Debout 59 est un collectif d'habitants qui s'est formé à la suite des réunions de débat publique sur le projet "Eoliennes en Mer de Dunkerque". Son but : informer les habitants et demander un référendum sur le projet. Une pétition a d'ailleurs été mise en ligne. De notre côté nous sommes contre ce projet industriel colonialiste et nous pronons le mix energétique local en circuits courts.

Contact

Alexandra DEMAIRE
434 rue des goelands
59123 BRAY-DUNES
+337 81 44 57 93
ademaire@hotmail.com
Florent CAULIER

14 Bvd de la République François Mitterrand 59240 DUNKERQUE Tél: +336 28 22 32 78

florentcaulier@hotmail.com

Page facebook Site internet

CAHIER D'ACTEUR

Les raisons du soulèvement Arguments CONTRE le projet "Eoliennes en Mer de Dunkerque"

INTRODUCTION

La première fois que nous avions entendu parler de ce projet, nous étions plutôt pour. Nous nous disions : « Ah c'est bien on va enfin développer des énergies renouvelables à Dunkerque ». Sauf qu'en assistant à l'une des dernières réunions de débat public sur le projet, nous nous sommes rendu compte de l'horreur du projet qui n'a plus rien d'écologique. Pire, plus nous nous informons sur le sujet et plus nous nous rendons compte de l'absurdité de ce dernier dans tous les sens du terme. Nous nous sommes donc regroupés en tant qu'habitants du Littoral des Dunes de Flandre pour défendre les derniers espaces de nature qu'il nous reste, et proposer un autre scénario. Voici déjà pourquoi nous sommes contre.

THEMATIQUE DE L'ENERGIE

1. Les habitants de la CUD ont-ils besoin d'un parc éolien au large de Dunkerque pour couvrir les besoins en énergie ? **NON** l'apport en énergie de la centrale nucléaire suffit largement. « La France exporte déjà 15% de son énergie ».

Jean Louis Butré - Éolien une catastrophe silencieuse - 2017 — Faut-il en finir avec les éoliennes ?

2. Les éoliennes produisent une énergie intermittente et produisent peu, en étant toujours au mieux à même pas la moitié de la puissance annoncée. Elles sont donc très peu rentables au vu du coût d'investissement, voir déficitaires.

Jean Marc Jancovici Audition au sénat - 2012 - Pourrait-on alimenter la France en électricité uniquement avec de l'éolien



3. L'énergie éolienne en France ne représentait en 2011 que 2,4% de notre production électrique totale, ou encore 1% de notre consommation d'énergie totale. Pourquoi comme le précise Jean-Marc Jancovici « Faut-il passer des années à se focaliser sur 1%, quand, dans le même temps, un programme un peu sérieux d'économies d'énergie – comme par exemple l'isolation des logements existants, qui ne demanderait pas plus d'argent public – pourrait facilement faire baisser la consommation d'énergie de 10%, c'est à dire 10 fois plus ? ».

Article mis à jour en 2014 - Pourrait-on alimenter la France en électricité uniquement avec de l'éolien

4. Les pâles ne sont pas recyclables et sont, pour l'instant, comme les déchets nucléaires, enfouies sous terre.

Éoliennes : le recyclage en question

THEMATIQUE ECONOMIQUE

5. Les coûts d'investissement du parc sont payés par l'impôt global pour la production (EMD) et par les consommateurs (taxe TURPE) pour l'acheminement (RTE). Ce projet tient donc essentiellement à l'investissement d'Etat et à une augmentation de la facture pour les consommateurs.

Cf. Descriptif du promoteur

- **6.** La cour des comptes dénonce, à propos de la politique des EnR : « les mécanismes de soutien dont les conséquences financières ont été mal appréciées ». Ainsi que : « Des charges importantes, durables et mal évaluées ». Elle souligne également que « la production d'énergie décentralisée revient à l'ordre du jour ». Rapport de la cour des comptes de mars 2018 Article du Monde : La Cour des comptes alerte sur le coût des EnR
- 7. La propriété des éoliennes doit rester aux habitants, pour réduire le coût des impôts, mais aussi pour limiter les bénéfices de groupes privés sur la production d'énergie d'un territoire. L'éolien OUI mais citoyen

THEMATIQUE BIODIVERSITE

Avifaune

8. Le secteur choisi pour le projet se situe dans une Zone de Protection Spéciale (Banc des Flandres FR3112006) définie par Natura 2000, et va donc à l'encontre de cette idée de préservation de cette ZPS. Le choix de cet emplacement a été décidé sans concertation et avant une étude d'impact sur la biodiversité. Tout à été monté à l'envers! De plus les études d'impact ne pourront pas couvrir une étude suffisante de l'ensemble de l'avifaune, par manque d'outils mais surtout de temps suffisants d'observations.

Intervention de l'association "Le Clipon" - Réunion de débat publique du 15 octobre 2020 - Rencontre thématique - Biodiversité : Impacts sur l'avifaune

9. A cet endroit, c'est une atteinte grave à la biodiversité. Il faut savoir que le détroit du Pas-de-Calais est le passage obligé de millions d'oiseaux migrateurs (on parle 85 à 100 millions par an). Tout ce qui descend d'une part, de l'axe Groenland-Islande-Ecosse et d'autre part de l'axe Cercle polaire-Spitzberg-Scandinavie et également de Sibérie-Russie-Pologne passe devant chez nous pour hiverner sur nos côtes atlantiques (Morbihan, Charente, Aquitaine, ...) Sans parler d'espèces patrimoniales protégées qui, pour certaines d'entre elles, voient une majorité de leurs effectifs passer dans l'entonnoir de Dunkerque.

Intervention de l'association "Le Clipon" - Réunion de débat publique du 15 octobre 2020 - Rencontre thématique - Biodiversité : Impacts sur l'avifaune

10. Aucune étude préalable d'impact n'a été faite, et le projet ne peut pas à l'heure actuelle respecter la séquence Éviter, Réduire et Compenser les impacts sur l'environnement, du ministère de la transition écologique.

Intervention de l'association "Le Clipon" - Réunion de débat publique du 15 octobre 2020 - Rencontre thématique - Biodiversité : Impacts sur l'avifaune LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (1)

Faune sous marine

11. Pendant la construction des parcs, les observateurs du programme scientifique de surveillance des éoliennes offshore en Belgique observent aussi, l'échouage de nombreux marsouins communs dû probablement à la forte intensité sonore sous-marine. Impact environnemental des éoliennes offshore : globalement bénéfique pour la biodiversité - 9 octobre 2020

12. Il existe en mer du Nord des risques importants d'explosion d'armes chimiques datant de la seconde guerre mondiale, et de conséquentes pollutions sous marines.

Menaces en mer du Nord, notre documentaire inédit - France 3 Bretagne

Humains / Politique

13. Les Dunkerquois ont été très gentils pendant des années pour avoir accepté l'implantation de 14 sites SEVESO sur le territoire. Dans leur malheur, tous ces sites se sont installés sur la zone du port entre Gravelines et Dunkerque. Heureusement, ils ont pu avec la plage et les Dunes de Flandre profiter d'une nature encore préservée d'où le classement de cette zone Natura 2000. Et aujourd'hui ce projet viendrait fermer le dernier espace de respiration et de paysage vierge dont pouvaient profiter les dunkerquois. L'industrialisation viendrait s'installer face à leur plage! Un début d'encerclement inacceptable pour de nombreux Dunkerquois.

14. A ce propos, le président de la Région Hauts-de-France Xavier Bertrand estime que pour tout projet éolien un référendum devrait être mis en place.

Interview RTL 19 juin 2020

15. Les habitants du territoire subissent une décision qui vient de l'Elysée et qui découle directement de l'Europe. Le Monde de l'énergie - article du 27/06/2019 - Éolien en mer : la France revoit ses ambitions à la hausse . Cette décision unilatérale se fait sans consultation des habitants et de leurs besoins en énergie renouvelable (EnR). Ceci est d'autant plus frustrant pour eux que cette production sera

commercialisée sur un marché européen voir mondial. Ceci va à l'encontre du développement des circuits courts permettant un développement durable des territoires.

L'énergie en circuit court - 16/04/2019 - 3// L'énergie en circuits courts / Découvrez les 19 visites DDtour Classique / Découvrez l'offre de visites / DDTour, voyages en terre de transitions / Les services du Cerdd - Centre Ressource du Développement Durable

16. Ceci est d'autant plus inquiétant que des fonds de pension américains tels que BlackRock sont les conseillers de la Commission Européenne sur le Développement Durable.

BlackRock, conseiller de la Commission Européenne, un « conflit d'intérêt évident »

- 17. Ce projet s'accompagne de mesures compensatoires, qui altèrent le jugement des élus et des associations. A partir du moment où l'on touche de l'argent, la décision qui découle ne tient plus du libre arbitre. Pourquoi prévoir des mesures compensatoires si le projet fait l'unanimité ? Pourquoi le promoteur va verser des taxes aux décideurs locaux et aux associations locales ?
- 18. Enfin, parce que ce projet s'inscrit, selon nous, dans une politique de dilapidation des biens publics de la part de nos derniers dirigeants. Comme ce fut le cas pour les autoroutes, certains aéroports, la Française Des Jeux, et plus récemment et localement Dunkerque LNG, l'état prend le plus souvent à sa charge les chantiers colossaux de construction, les gère dans un premier temps par une entreprise publique (ou presque, EDF appartient à l'état à plus de 80%), puis les revend ensuite à des multinationales, dans des conditions de plus en plus opaques. Ceci d'autant plus avec les dernières lois sur le secret des affaires. Argument qui a été prononcé à un moment de la réunion par la commission de régulation de l'énergie (CRE).

THEMATIQUE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

19. Le parc éolien serait le premier parc aussi proche des côtes avec des éoliennes aussi grandes. La distance moyenne des parcs éolien par rapport à la côte est de 41 kms!

Connaissance des énergies - fiches pédagogiques - éoliennes en mer off shore

- **20.** Les Dunes de Flandre (SIDF) ont longuement travaillé pour devenir Grand Site de France, et ce type de projet risque de perturber fortement l'obtention de ce label.
- 21. L'implantation du parc éolien se trouve sur un site historique mondialement reconnu, celui de l'Opération Dynamo. Site qui a largement inspiré le film hollywoodien DUNKERQUE de Christopher Nolan.

PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Encore une fois nous sommes **pour les EnR** mais selon un modèle de circuits courts de production et de consommation d'énergie raisonné. Nos propositions s'inscrivent dans la **politique rev3** du développement du territoire en Hauts-de-France, et le **Plan Climat Air Energie du Dunkerquois**. De nombreux exemples sont possibles. En voici quelques-uns:

- ♦ Des éoliennes oui mais sur un territoire industrialisé et pas vierge de nature. Et de ce point de vue là, oui Dunkerque n'en manque pas. Nous pourrions installer entre 6 et 15 éoliennes de 300 m de haut, à terre, sur la digue du break ou la zone du port qui est immense. Le coût serait bien moindre. Le propriétaire de ces éoliennes pourrait être EDF, ou le port ou la CUD ou les entreprises résidentes.
- ♦ Inciter des entrepreneurs à construire des entreprises génératrices d'équipements de production d'énergie tels que des panneaux photovoltaïques ou éoliennes ou autre.

- ♦ Lancer un programme de financement pour isoler les passoires thermiques.
- ♦ Lancer un programme de rénovation énergétique pour rendre positifs les maisons particulières, et les bâtiments.
- ♦ Connecter toutes ces cellules de productions d'énergie pour diffuser l'énergie selon les besoins. Le plus simple est de connecter sur le réseau existant RTE.



Vous l'aurez compris, l'idée est de limiter au maximum notre dépendance énergétique aux grandes centrales de production qu'elles soient nucléaires ou éoliennes. L'idée de profiter de cet événement pour faire réagir les habitants et leur démontrer qu'un autre système de production est possible. Celui des circuits courts et d'une multiplication de diverses cellules productrices d'énergie adaptées à un territoire. Bref ce qu'on appelle un mix énergétique.

